

Espèces exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et zones humides: état des lieux et propositions de gestion sur le territoire du SAGE Authion



Mémoire de Cécile MANCHE présenté pour l'obtention du Master 2 Professionnel Géo-Hydrosystèmes Continentaux en Europe

Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre de l'état des lieux du SAGE Authion, a été engagée par la Commission Locale de l'Eau afin d'avoir une vision globale de la problématique des espèces exotiques envahissantes liées aux milieux aquatiques sur le territoire du SAGE.

La phase de terrain a permis de détecter et confirmer la présence d'espèces animales et végétales invasives. Les plus présentes sur le territoire sont la Jussie faux-pourpier, la Renouée du Japon et le Ragondin. Certaines espèces sont aussi émergentes, tels le Raisin d'Amérique, le Xénopse lisse et la Balsamine de l'Himalaya.

Des mesures de gestion sont préconisées pour lutter et limiter toutes nouvelles introductions : l'action à l'échelle des sous-bassins, la veille et la poursuite des inventaires sur le territoire, la sensibilisation des acteurs de l'eau et des particuliers.

Les actions clés à entreprendre sur le territoire du SAGE doivent concerner les espèces les plus problématiques, notamment la Renouée du Japon dont les foyers encore limités permettraient d'envisager une forte régression de sa présence sur les bords de cours d'eau, ainsi que les espèces émergentes, avant toute colonisation problématique.

Auteurs du document : Cécile MANCHE

Diffuseur des métadonnées : Entente interdépartementale du bassin de l'Authion, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Ecosystèmes aquatiques, Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Etudes, Espèces invasives, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE

Date : 2007-01-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-81408

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/especes_invasives_sage_authion_rapport.pdf

Commune : AVRILLÉ-LES-PONCEAUX (37013), BENAIS (37024), BOURGUEIL (37031), CHANNAY-SUR-LATHAN (37055), LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (37058), CHOUZÉ-SUR-LOIRE (37074), CLÉRÉ-LES-PINS (37081), CONTINVOIR (37082), SAINT-PATRICE (37232), COURCELLES-DE-TOURAIN (37086), GIZEUX (37112), HOMMES (37117), RESTIGNÉ (37193), RILLÉ (37198), SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (37228), SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37241), ALLONNES (49002), ANGERS (49007), BAUGÉ-EN-ANJOU (49018), BEAUFORT-EN-ANJOU (49021), BLOU (49030), LES BOIS D'ANJOU (49138), BRAIN-SUR-ALLONNES (49041), LA BREILLE-LES-PINS (49045), CORNILLÉ-LES-CAVES (49107), COURLÉON (49114), GENNES-VAL DE LOIRE (49149), JARZÉ VILLAGES (49163), LA LANDE-CHASLES (49171), LOIRE-AUTHION (49307), LONGUÉ-JUMELLES (49180), MAZÉ-MILON (49194), LA MÉNITRÉ (49201), MOULIHERNE (49221), NEUILLÉ (49224), NOYANT (49228), LA PELLERINE (49237), LE PLESSIS-GRAMMOIRE (49241), LES PONTS-DE-CÉ (49246), SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU (49267), SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES (49272), SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (49278), SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE (49311),

SARRIGNE (49326), SAUMUR (49328), SERMAISE (49334), TRELAZE (49353), VARENNES-SUR-LOIRE (49361), VERNANTES (49368), Vernoil-le-Fourrier (49369), VILLEBERNIER (49374), VIVY (49378)

Département : INDRE-ET-LOIRE (37), MAINE-ET-LOIRE (49)

Région : CENTRE-VAL-DE-LOIRE (24), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

Masse d'eau : LE COUASNON DEPUIS VIEIL-BAUGE (LE) JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR453), L'AUTHION DEPUIS LA CONFLUENCE DU LATHAN JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR449), L'AUTHION DEPUIS BRAIN-SUR-ALLONNES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN (GR448), LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA VIENNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAINE (GR007e), LE CHANGEON DEPUIS GIZEUX JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR450), LE LANE DEPUIS RESTIGNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR451), LE LATHAN DEPUIS MOULIHERNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR452), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Tourraine (GG095), Maine (GG105), Alluvions Loire Armoricaïne (GG114), Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire (GG122), Alluvions Loire moyenne après Blois (GG137), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/especes-exotiques-envahissantes-infeodees-aux-milieux-aquatiques-et-zones-humides-etat-des-lieux-et-0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

